



CC des Cévennes au Mont Lozère (Siren : 200069136)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Collet-de-Dèze
Arrondissement	Florac
Département	Lozère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Michel REYDON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison de la communauté
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48160 LE COLLET DE DEZE
Téléphone	04 66 65 07 79
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 244
-----------------------------	-------

Densité moyenne 8,47

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	Bassurels (214800203)	65
48	Gabriac (214800674)	102
48	Le Collet-de-Dèze (214800518)	741
48	Le Pompidou (214801151)	166
48	Moissac-Vallée-Française (214800971)	225
48	Molezon (214800989)	100
48	Pont de Montvert - Sud Mont Lozère (200057594)	586
48	Saint-André-de-Lancize (214801367)	152
48	Sainte-Croix-Vallée-Française (214801441)	278
48	Saint-Étienne-Vallée-Française (214801482)	532
48	Saint-Germain-de-Calberte (214801557)	471
48	Saint-Hilaire-de-Lavit (214801581)	108
48	Saint-Julien-des-Points (214801631)	117
48	Saint-Martin-de-Boubaux (214801706)	203
48	Saint-Martin-de-Lansuscle (214801714)	193
48	Saint-Michel-de-Dèze (214801730)	233
48	Saint-Privat-de-Vallongue (214801789)	228
48	Ventalon en Cévennes (200058410)	272
48	Vialas (214801946)	472

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Inventaire intercommunal des ressources en eau</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Voir "Traitement des déchets"</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Etude, action générale et réalisation en matière d'environnement et protection du milieu, dans le cadre de l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (O.C.A.G.E.R.).</i>

Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>création d'une maison médicale</i>
- Action sociale <i>-Réalisation d'une structure d'accueil éclatée pour jeunes enfants. -Transport à la demande.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- Maisons de santé pluridisciplinaires
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire zones politiques locales du commerce et soutien aux activités commerciales, touristique, à l'exception du camping de Pont de Montvert.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Convention avec ADDA et Scènes Croisées</i>
- Activités sportives <i>Aménagement de terrains de sport</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Organisation des transports non urbains
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>création, aménagement et entretien de la voirie-Homogénéisation de la signalétique communale-Aménagement et entretien de la Voie Royale Est (voie D.F.C.I. multifonction de Molezon à Moissac-Vallée-Française).</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Tourisme, opérations d'intérêt communautaire :- aménagement et entretien des chemins de randonnée suivants :·Chemins du territoire communautaire inclus dans le topoguide,·Sentier de Verfeuil,·Chemin de Stevenson.- aménagement et gestion des sites suivants :·Goudesche-Cascade de Runes-Coudoulous·Pont du Tarn·Site du Mas de la Barque en partenariat avec le Syndicat Inter Syndical (SIS)·Ancienne voie ferrée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Chemin de Fer Départemental (CFD)·Aires de camping car- la communauté de communes pourra adhérer ou signer des conventions avec d'autres organismes afin de rendre plus efficace sa politique de développement touristique, économique.- Aménagement du site de la Tour du Viala par convention avec la commune d'Alès.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>- Elaboration d'un programme local de l'habitat (P.L.H.)- Création de futurs logements.</i>
- Politique du logement non social <i>création, réhabilitation et gestion de nouveaux logements ou de nouveaux logements sociaux.</i>
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Etude, suivi, animation, gestion et mise en œuvre d'opérations d'amélioration de l'habitat.</i>
Autres

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>Acquisition de matériel intercommunal et mise à disposition de personnels communautaires aux communes.</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>Acquisition de matériel intercommunal et mise à disposition de personnels communautaires aux communes.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>1- Haut-débit : gestion des pylônes propriétés de la Communauté de Communes</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Edification et entretien des lieux de mémoire relatifs aux actes de résistance contre l'occupation pendant la seconde guerre mondiale Soutien aux activités agricoles et forestières dont la charte forestière</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
48	Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE) (254800022)	SM fermé	86 072
48	SM de gestion de l'école départementale de musique de la Lozère (254800584)	SM ouvert	62 965
48	SICTOM des bassins du Haut-Tarn (254800345)	SM fermé	12 470
48	SM pour l'aménagement du Mont-Lozère (254800014)	SM fermé	9 846
30	SM d'aménagement des bassins versants de la Cèze et des affluents du Rhône (253002349)	SM fermé	125 140
48	PETR Sud Lozère (200077758)	SM fermé	12 470
30	SM EPTB Gardons (253002711)	SM fermé	373 633
48	SM du bassin versant du Tarn-Amont (200080547)	SM fermé	88 564

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2022 - millésimée 2019)